

## HABILLEMENT: La Cour administrative d'appel de Bordeaux refuse l'arrivée de Primark à Bayonne

Par arrêt en date du 7 avril 2016, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a rejeté le recours d'[INTER IKEA CENTRE FRANCE SAS](#) (siège social à Plaisir/ Yvelines) qui désire accueillir le magasin [PRIMARK](#) (siège social français à Paris/ 75009) au sein de sa future galerie commerciale à Bayonne. Avec cet arrêt, les juges administratifs ont préféré suivre l'avis de la Commission nationale de l'aménagement commercial, plutôt que celui du rapporteur public. Cette décision ne devrait rien changer concernant l'ouverture de la galerie commerciale en octobre prochain. [www.primark.com](http://www.primark.com) [www.ikea.com](http://www.ikea.com)